



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**REGION AT SINANANA**  
-----

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 010/2026/REG-ATS

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **12/05/2026** et .
2. Le **REGION AT SINANANA** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir  
" **Fourniture et livraison des fournitures scolaires pour les Ã©lÃ©ves vulnÃ©rables et pour les laurÃ©ats CEPE - BEPC - BAC dans la RÃ©gion Atsinanana**". Les Fournitures sont rÃ©parties en lot unique. Les Fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable. .
3. La procÃ©dure de passation de marchÃ© applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est dÃ©fini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des MarchÃ©s publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marchÃ© « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rÃ©digÃ© en langue franÃ§aise, peut Ãªtre consultÃ© par tout candidat dÃ©sirent prendre connaissance ou obtenir des informations Ã l'adresse ci-aprÃ©s :
  - Nom du Responsable : TEFIARITOKY Julda Antonio
  - Fonction: Personne Responsable des MarchÃ©s Publics
  - Adresse: Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151
  - E-mail:
5. Pour le candidat dÃ©sirent soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version Ã©lectronique, doit Ãªtre retirÃ© auprÃ©s du REGION AT SINANANA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
  - Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)libellÃ© au nom de l'Agent Comptable de L'AutoritÃ© de RÃ©gulation des MarchÃ©s Publics (ou, au nom du RÃ©gisseur de recette de la Commission RÃ©gion des marchÃ©s).
6. Les plis devront parvenir Ã la Region Atsinanana Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151 au plus tard le 08/07/2026 Ã 09 H 30 Min locales et seront ouverts immÃ©diatement aprÃ©s l'heure limite de remise des offres en prÃ©sence des candidats ou leurs reprÃ©sentants qui souhaitent y assister. Les offres hors dÃ©lai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie Ã©lectronique ne sera pas autorisÃ©e.
8. La garantie de soumission n'est pas requise.
9. Les titulaires du contrat-cadre issu du prÃ©sent appel d'offres seront ultÃ©rieurement invitÃ©s Ã participer Ã la passation des marchÃ©s subsÃ©quents.

Ã ..... Le 02/06/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

